

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le quatrième (4<sup>e</sup>) jour de juin 2018 à 19h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M <sup>me</sup> Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Consultation publique : dérogations mineures**

À la séance extraordinaire du conseil du 28 mai 2018, le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme fut remis aux élus.

Les avis ont été affichés dans les délais.

Monsieur le maire, Denis Lalumière, invite les citoyens à s'exprimer sur les trois dérogations mineures soumises.

**Propriété :** 534, chemin Thompson (Lot 5 643 237), Stratford

**Demande :** Permettre l'implantation d'un garage de 4,88 m x 6,10 m (16' x 20') dans la cour avant. La profondeur de 15 mètres ne peut être respectée.

-----

**Propriété :** Chemin de l'Anse Maskinongé, terrain vacant (lot 5 643 075), Stratford

**Demande :** Recouvrir un conteneur avec une tôle prépeinte verte

-----

**Propriété :** 370, rang des Bouleaux (lot 5641 808), Stratford

**Demande :** Régulariser une situation suite à deux erreurs survenues lors d'un agrandissement en 2009.

-----

Aucune information nouvelle n'a été soumise.

<b>1.</b>	<b>Items statutaires</b>	
1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	
1.3	Adoption des procès-verbaux	Décisions
	- Séance ordinaire du 7 mai 2018	
	- Séance extraordinaire du 28 mai 2018	
1.4	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5	Adoption des comptes à payer	Décision
1.6	Dépôt de la situation financière au 31 mai 2018	Information
1.7	Suivi des dossiers municipaux	Information
<b>2.</b>	<b>Administration</b>	
2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Rapport du maire suite au dépôt des états financiers au 31 décembre 2017	Information
<b>3.</b>	<b>Infrastructures municipales</b>	
3.1	Servitude de passage - Rang des Granites – Mandat arpenteur	Décision
3.2	Station des eaux usées : achat et installation de deux surpresseurs	Décision
<b>4.</b>	<b>Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle</b>	
<b>5.</b>	<b>Services de proximité, développement et tourisme</b>	
<b>6.</b>	<b>Communications et participation citoyenne</b>	
<b>7.</b>	<b>Vie communautaire, éducation, loisirs et culture</b>	
7.1	Collaboration à l'événement Réseau culture Secteur Sud	Décision
<b>8.</b>	<b>Finances, budget et taxation</b>	
<b>9.</b>	<b>Urbanisme et environnement</b>	
9.1	Projet de règlement n° 1147 modifiant le règlement de zonage n° 1035	Décision
9.2	Dérogation mineure - 534, chemin Thompson (Lot 5 643 237)	Décision
9.3	Dérogation mineure - chemin de l'Anse Maskinongé - terrain vacant (lot 5 643 075)	Décision
9.4	Dérogation mineure - 370, rang des Bouleaux (lot 5 641 808)	Décision
9.5	Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme	Décision
9.6	Projet de règlement no 1149 sur les nuisances – Berce du Caucase	Information
9.7	Conseil régional de l'environnement de l'Estrie- Adhésion	Décision
9.8	Liste des permis par genre de construction – dépôt du rapport	Information
<b>10.</b>	<b>Sécurité publique</b>	
10.1	Borne sèche au 287 avenue Centrale Nord	Décision
<b>11.</b>	<b>Affaires diverses</b>	
<b>12.</b>	<b>Liste de la correspondance</b>	
<b>13.</b>	<b>Période de questions</b>	
<b>14.</b>	<b>Certificat de disponibilité</b>	
<b>15.</b>	<b>Levée de la séance</b>	

## 1- Items statutaires

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2018-06-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.2 Période de questions

M. Denis Lalumière invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

- Intervention de M. Marco Poulin, propriétaire du 954, chemin des Fraises :

Il demande que le conseil procède à une vérification de son dossier. Il désire installer une roulotte sur son terrain. Selon la réglementation en vigueur, cela ne serait pas possible. Le conseil prend dépôt de sa demande. L'inspecteur en bâtiment et en environnement sera contacté pour un suivi. Une réponse lui sera acheminée dans un délai raisonnable.

### 1.3 Adoption des procès-verbaux

#### Séance ordinaire du 7 mai 2018

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté par la directrice générale.

2018-06-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### Séance extraordinaire du 28 mai 2018

Il est proposé par M. Marc Cantin,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2018 tel que présenté par la directrice générale.

2018-06-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

**Liste des comptes à payer au 4 juin 2018**

1	INFOTECH	1 287.72 \$
4	STRATFORD - PETITE CAISSE	269.60 \$
8	DANY ST-ONGE	262.05 \$
9	BILO FORGE INC.	613.55 \$
10	EXCAVATION GAGNON & FRÈRE INC	19 876.22 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	2 877.34 \$
21	J.N. DENIS INC	64.24 \$
23	DICOM EXPRESS	14.04 \$
34	MEGABURO	209.30 \$
36	RÉAL HUOT INC	969.64 \$
46	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ	523.14 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	28.00 \$
55	BENOIT BOISVERT	74.52 \$
100	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	92 481.00 \$
115	PUROLATOR	7.21 \$
133	JÉRÔME BRETON	85.56 \$
141	LES LOISIRS ST-GABRIEL DE STRATFORD	7 000.00 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	10.58 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES	2 359.87 \$
340	DENDROTIK	732.39 \$
368	GROUPE SIGNALISATION DE L'ESTRIE	1 237.38 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	2 907.50 \$
485	MANON GOULET	56.12 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	653.00 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	8 933.56 \$
571	CLUB AGE D'OR ST-GABRIEL STRATFORD	400.00 \$
581	CONSEIL DE L'ENV. ET DE LA CULTURE DE STRATFORD	2 000.00 \$
641	PHILIPPE MERCIER (1994) INC.	1 514.83 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	158.62 \$
689	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER	181.89 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	7 220.91 \$
869	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	1 618.85 \$
884	PORTES & FENÊTRES ISOTHERMIC	178.21 \$
1055	LES ENT. S.C. CLASSIQUE SERVICE	1 563.66 \$
1066	ALSCO CORP.	200.77 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	3 489.93 \$
1102	GARAGE SERGE LUCAS	708.41 \$
1125	AIRCONFORT DODIER INC	364.54 \$
1141	SOFIE MAHEUX	193.02 \$
1142	PUBLIFORME INC	136.59 \$
1214	ENTREPRISES MARIO POULIN INC	1 123.02 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	1 416.67 \$
1278	JEAN-FRANÇOIS PLANTE	1 379.70 \$
1295	WURTH CANADA LTEE	282.46 \$
1308	TARDIF DIESEL INC	1 413.92 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX INC	124.63 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	536.10 \$
1415	NORTRAX QUÉBEC INC	1 462.14 \$
1422	SDE GRANIT	3 000.00 \$
1440	ANDRÉ THERRIEN	200.16 \$
1458	ASSOCIATION DES BERGES DU LAC HÉRONNIÈRE	93.50 \$
1459	PRODUITS SANY	114.87 \$
1460	SERGE GOUIN	2 131.64 \$
1461	HUISSIERS GRANBY	52.77 \$
1462	ANNIE-CLAUDE DÉPELTEAU, COM & RP CONSEILS	1 914.33 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>178 709.67 \$</b>

# 10	Excavation Gagnon & Frères	Gravier
# 100	Sûreté du Québec	50% de la facture
# 141	Loisirs	Subvention budgétée
# 1278	Jean-François Plante	Balayage des rues

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2018-06-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.6 Dépôt de la situation financière en date du 31 mai 2018

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 mai 2018.

La situation est en contrôle.

#### 1.7 Suivi des dossiers municipaux

### **Infrastructures municipales (voirie, aqueduc, égouts et bâtiments)**

- Le balayage des rues, sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, n'est pas encore fait. Une plainte a été déposée par la Municipalité.
- Le rechargement de gravier est débuté dans les chemins suivants : Rang Elgin, rang des Érables, rang de la Tour, chemin Lapierre. À venir, rang des Granites.
- L'épandage de l'abat poussière a débuté plus tôt cette année.

### **Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**

- Démission de Monsieur Jocelyn Roy comme opérateur journalier prenant effet le 13 juin 2018. La direction procédera à l'affichage d'un poste permanent à combler. De plus, la banque de candidats occasionnels comme opérateur journalier sera mise à jour.
- Une formation est donnée par la Sûreté du Québec sur la façon d'aborder la clientèle difficile, quatre employés vont y participer.

Monsieur Lalumière tient à souligner qu'il est important que les citoyens adoptent une attitude respectueuse envers les employés municipaux.

- Rencontre du Comité des relations de travail le 1<sup>er</sup> juin : lors de cette rencontre, le conseil a réitéré l'importance de débiter les négociations au plus tard à la fin de l'été.

## Services de proximité, développement et tourisme

- Caisse du Carrefour des Lacs :

Le conseil poursuit ses échanges avec la direction afin que ses représentants considèrent les besoins des citoyens de Stratford. De plus, il veut s'assurer que Desjardins va soutenir des projets de développement dans la communauté.

- Parc Aylmer – comprenant le Domaine Aylmer et le marais Maskinongé :

- La mise à niveau du bâtiment se poursuit;
- L'aménagement forestier coopératif de Wolfe procédera à des travaux sylvicoles subventionnés à 90 %;
- Animation au Domaine Aylmer – Surveillance et restauration : les démarches se poursuivent activement. Le conseil est conscient de l'importance d'avoir une présence sur place et travaille en ce sens.
- Activités à venir :

Cinéma extérieur	7 juillet
Conseil des maires	11 juillet
Concert entre chien et loup	17 juillet (gratuit)

- Fonds de Développement du Territoire :

La réponse à une demande de support financier est attendue à la fin juin concernant le développement du parc Aylmer.

- Organisme à but non lucratif :

Les travaux se poursuivent en vue de former un OBNL ayant comme mandat la gestion du parc Aylmer.

## Communication et participation citoyenne

- Image et vision de la Municipalité :

Tel que discuté lors des séances précédentes, le conseil travaille en collaboration avec Mme Annie-Claude Dépelteau, à renouveler l'image de la Municipalité. Certains citoyens seront invités à participer à une rencontre. À noter que les enseignes municipales, le site Web, le logo seront mis à jour.

- Stratford-Info :

Pour les citoyens demeurant à l'extérieur de Stratford, Mme Isabelle Couture rappelle l'importance de signaler leur adresse courriel. L'envoi électronique évite d'utiliser du papier inutilement et permet de réduire les coûts pour la municipalité.

- Activités estivales :

Tous les citoyens recevront prochainement la programmation des activités qui se dérouleront à Stratford.

### **Vie communautaire, éducation, loisirs et culture**

- Comité école – Projet d’agrandissement :

Bien que la demande d’agrandissement ait déjà été acheminée à la Commission scolaire, le comité poursuit ses démarches afin de monter un dossier démontrant l’intérêt pour le milieu mais aussi pour la région de soutenir le développement de l’École Dominique-Savio.

Une demande a également été soumise dans le cadre du programme « Lab-École ». Une réponse est attendue d’ici la fin juin.

- Marais Maskinongé : Corvée le 2 juillet

Le Conseil de l’Environnement et de la Culture prévoit tenir une journée de bénévolat :

- Réparation d’une partie du sentier du marais
- Remplacement des panneaux d’interprétation

Monsieur Richard Picard invite les citoyens à le contacter.

- Rassemblement de paramoteurs – 20 au 22 juin

- Dans le rang Elgin
- Activité qui procure une grande visibilité pour Stratford

- Concours d’habileté d’opérateurs de pelles mécaniques – 11 et 12 août

- 2<sup>e</sup> année de participation – au terrain des loisirs

- Fête de la Saint-Jean – 23 juin

- Les préparatifs vont bon train : musique, feux d’artifice, etc.
- Activité familiale pour petits et grands

### **Finances, budget et taxation**

### **Urbanisme et environnement**

La distribution des petits arbres a eu lieu le 29 mai : 65 citoyens ont pu recevoir les différentes essences, gracieuseté du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La cueillette de canettes au profit du SAE + est toujours possible. On peut les déposer au chalet des loisirs.

## Sécurité publique

Régie intermunicipale en incendie :

Suite à une rencontre avec les responsables de la Régie des rivières (Weedon, Dudswell, Lingwick) l'analyse se poursuit.

Le conseil est à vérifier l'impact budgétaire pour Stratford advenant l'intégration à cette régie. La répartition du coût des assurances est un élément important à considérer.

M. Denis Lalumière signale qu'il y a différentes options en termes de sécurité incendie :

- Maintien du service actuel
- Association à un regroupement du côté de la Ville de Disraeli
- Intégration à la Régie des rivières

Le conseil étudie chaque projet tenant compte des avantages et inconvénients s'y rapportant.

## **2- Administration**

### **2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu que dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Lamontagne,  
Et résolu :

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
5 juin	SADC - AGA	Lac-Mégantic	Marc Cantin
20 juin	Colloque – Cogesaf	Orford	André Therrien

Que les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

2018-06-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **2.2 Rapport du maire suite au dépôt des états financiers au 31 décembre 2017**

M. Denis Lalumière en fait la lecture

#### **Rapport du Maire**

Conformément à l'article 955 du Code municipal et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux et suite au dépôt du rapport de l'auditeur externe, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants de la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

#### **Résultats financiers 2017**

La Municipalité a terminé l'exercice 2017 avec un surplus de 218 957 \$, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 542 807 \$.



Les revenus de la Municipalité en 2017 ont été supérieurs de 86 382 \$ aux prévisions budgétaires. Cette augmentation provient essentiellement des droits de mutation, pour un montant de 76 000 \$.

Dans la plupart des secteurs, les dépenses de l'année ont été moindres que le budget. Les principales exceptions sont la Sécurité publique, qui a coûté 5 971 \$ de plus que prévu et surtout la voirie municipale, où on a finalement investi 403 496 \$ au lieu des 369 310 \$ prévus (un écart de 34 186 \$) afin d'améliorer l'état des chemins municipaux.

Plusieurs investissements en immobilisations ont été effectués au cours de la dernière année, les principaux étant les suivants.

Camion-citerne	308 000 \$
Pompe portative	15 250 \$
Barrières d'eau	5 400 \$
Camion Dodge usagé	8 000 \$
Mobilier et équipement divers	3 600 \$

La dette à long terme au 31 décembre 2017 s'élevait à 1 765 600 \$, dont 151 600 \$ est remboursable par le gouvernement du Québec

Au 31 décembre 2017, la valeur imposable inscrite au rôle d'évaluation est 234 770 400 \$, une augmentation de 10 186 200 \$ par rapport à l'année précédente. Le taux global de taxation en 2017 s'établit à 0,7954 \$ par 100 \$ d'évaluation. Ce taux est en dessous de la moyenne des municipalités de la taille de Stratford, qui s'établit à 0,9721 \$ par 100 \$ d'évaluation.

#### Rémunération des élus

Le maire a reçu en 2017 une rémunération de 20 294 \$ (incluant une allocation de transition de 10 070 \$) et une allocation de dépenses non imposable de 5 112 \$. L'ensemble de la rémunération des conseillers pour 2017 s'élève à 31 929 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses non imposable de 15 990 \$.

### **3- Infrastructures municipales**

#### **3.1 Servitude de passage - Rang des Granites – Mandat arpenteur**

*M. Denis Lalumière précise que des travaux ont été effectués dans ce secteur par la Municipalité, il y a plusieurs années (ponceau et berme). Cependant peu d'entretien ont suivi entraînant des dommages à la propriété privée. Le conseil désire régulariser la situation : une entente est intervenue entre les parties.*

ATTENDU QUE les eaux du fossé d'égouttement d'une partie du Rang des Granites s'écoulent sur le lot 5 641 750 appartenant à M. Carol Turgeon et Mme Lise Larkin;

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford désire obtenir une servitude réelle et perpétuelle afin de canaliser ces eaux;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

De mandater un arpenteur afin qu'il détermine l'emplacement exact de la servitude d'écoulement des eaux ainsi qu'une servitude de passage à obtenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.2 Station des eaux usées : achat et installation de deux surpresseurs

ATTENDU QUE certains équipements à la station des eaux usées datent de plus de 30 ans et qu'il y a lieu de les remplacer;

ATTENDU QUE ces nouveaux équipements seront écoénergétiques;

ATTENDU QUE cette dépense est admissible à un remboursement complet provenant de la TECQ;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

Que des travaux de mise aux normes soient exécutés à la station des eaux usées comprenant les éléments suivants :

Achat de 2 surpresseurs	20 860 \$
Travaux électriques	10 775 \$
Services professionnels (ingénierie)	2 260 \$
Pièces et raccordement	3 105 \$
Total	37 000 \$ + taxes

2018-06-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 4- Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

### 5- Services de proximité, développement et tourisme

### 6- Communications et participation citoyenne

### 7- Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

#### 7.1 Collaboration à l'événement Réseau culture Secteur Sud

Considérant l'importance de favoriser les échanges et le rapprochement entre les artistes, les artisans, les auteurs, les passionnés d'histoire et de patrimoine, les représentants municipaux et les représentants d'organismes culturels;

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford désire participer à l'organisation d'un événement de réseautage prévu le 12 octobre 2018 avec plusieurs autres municipalités;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

De désigner la présidente du Comité des loisirs, madame Sylvie Veilleux, pour représenter la Municipalité du Canton de Stratford.

De verser un montant de 100 \$ en support à l'organisation de cette activité régionale.

2018-06-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **8- Finances, budget et taxation**

## **9- Urbanisme et environnement**

### **9.1 Projet de règlement n° 1147 modifiant le règlement de zonage n° 1035**

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le Règlement de zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire changer le zonage des lots 5 642 317 et 5 643 642 en raison d'un projet de développement résidentiel;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure ces lots à la zone villégiature contiguë;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement ainsi que sa présentation ont dûment été donnés à la session du conseil du 9 avril 2018;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

### **ARTICLE 1**

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ses amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

### **ARTICLE 2**

La carte intitulée Plan de zonage milieu rural numéro STR-ZON-1 est modifiée afin d'inclure les lots 5 642 317 et 5 643 642 à la zone Vill-4.

### **ARTICLE 3**

La carte intitulée Plan de zonage villégiature numéro STR-ZON-3 est modifiée afin d'inclure les lots 5 642 317 et 5 643 642 à la zone Vill-4.

### **ARTICLE 4**

La grille des spécifications feuillet 4 / 8 est modifiée afin de retirer la zone Rec-3.

### **ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

### **Résolution :**

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son Règlement de zonage no 1035;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le règlement intitulé:

«RÈGLEMENT NO 1147 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE CHANGER LE ZONAGE DES LOTS 5 642 317 ET 5 643 642», dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur.

2018-06-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Dérogation mineure – 534, chemin Thompson (lot 5 643 237)

Propriété : 534, chemin Thompson (lot 5 643 237)

Demande : Permettre l'implantation d'un garage de 4,88 m x 6,10 m (16' x 20') dans la cour avant. La profondeur de 15 mètres ne peut être respectée.

CONSIDÉRANT que lors de la rénovation cadastrale, les arpenteurs ont fortement suggéré au propriétaire de regrouper ses 3 lots en un seul; ce qu'il a fait de bonne foi sans être conscient à ce moment des conséquences;

CONSIDÉRANT que le terrain a été acheté dans le but d'y construire un garage;

CONSIDÉRANT que l'implantation ne peut se faire à un autre endroit;

CONSIDÉRANT que la demande a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme le 8 mai 2018 et que ce dernier recommande au conseil de l'accepter;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,  
Et résolu :

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure.

2018-06-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.3 Dérogation mineure – chemin de l'Anse Maskinongé – terrain vacant (lot 5 643 075)

Propriété : Chemin de l'Anse-Maskinongé, terrain vacant (lot 5 643 075)

Demande : Recouvrir un conteneur avec une tôle pré peinte verte

CONSIDÉRANT que le conteneur n'est pas visible des chemins du Verger et de l'Anse-Maskinongé;

CONSIDÉRANT que l'emplacement est en milieu agricole;

CONSIDÉRANT que des terrains contigus pourraient se développer;

CONSIDÉRANT que la demande a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme le 8 mai 2018 et que ce dernier recommande au conseil de l'accepter;

Il est proposé par M. André Therrien,  
Et résolu

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure, conditionnellement à ce que le conteneur soit recouvert de tôle pré peinte verte afin de s'harmoniser avec la nature.

2018-06-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 9.4 Dérogation mineure – 370 rang des Bouleaux (lot 5 641 808)

Propriété : 370, Rang des Bouleaux (lot 5641 808)

Demande : Régulariser une situation suite à deux erreurs survenues lors d'un agrandissement en 2009 :

- la marge latérale est de 2,05 m plutôt que 2,47 m selon l'article 10.12 du règlement de zonage n° 877 (ancien règlement) et selon l'article 13.12 du règlement de zonage n° 1035 (actuellement en vigueur);
- la superficie est de 7,32 m x 8,54 m (24' x 28'), contrairement au permis autorisé à 7,32 m x 7,32 m (24' x 24').

CONSIDÉRANT que le refus de la dérogation causerait un préjudice sérieux au demandeur, ne pouvant obtenir son financement;

CONSIDÉRANT que l'acceptation du bâtiment permettra de régulariser une situation qui date de 2009;

CONSIDÉRANT que par le passé, la Municipalité n'a pas exigé la démolition de la partie d'immeuble en situation de dérogation;

CONSIDÉRANT que la demande a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme le 8 mai 2018 et que ce dernier recommande au conseil de l'accepter;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure.

2018-06-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 9.5 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme

*M. Denis Lalumière précise qu'il est habituel de retrouver des mandats à échéances différentes afin de maintenir une certaine continuité. Il ajoute qu'aucun changement n'est prévu à la composition actuelle du comité et désire les remercier pour leur implication. Un appel à tous sera lancé lorsqu'on aura besoin de désigner de nouveaux membres du comité.*

ATTENDU QUE le conseil doit renouveler le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QU'il désire établir une nouvelle formule afin de permettre que les mandats des membres n'arrivent pas tous à échéance en même temps;

ATTENDU QU'afin d'atteindre cet objectif, une partie des membres se verra confier un mandat d'une durée d'un an, soit :

- un terme d'un an pour 4 membres;

- un terme de deux (2) ans pour 3 membres.

ATTENDU QU'en date du 29 mai 2018, un tirage au sort a eu lieu en présence de M. Gérard Leblanc afin de déterminer les membres pour chacun des termes;

ATTENDU QU'à l'échéance du terme, ceux-ci pourront voir leur mandat renouvelé;

Il est proposé par M. Richard Picard,  
Et résolu;

De nommer les membres ci-dessous pour un terme d'un an :

Gérard Leblanc  
Jean-Guy Morasse  
Lise St-Pierre  
Réginald Rouleau

De nommer les membres ci-dessous pour un terme de deux (2) ans :

Daniel Goulet  
Florent Lemieux  
Michel Gauthier

2018-06-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 9.6 Projet de règlement n° 1149 sur les nuisances – Berce du Caucase

*M. Denis Lalumière informe les citoyens que certaines plantes peuvent causer des problèmes à la santé humaine. La Berce du Caucase, dont la propagation peut être très rapide, est une d'entre elles, puisqu'elle peut provoquer des brûlures importantes à son simple contact. Il est donc important de prendre les moyens pour éradiquer cette espèce sur le territoire de la municipalité.*

Je, soussigné, André Therrien, conseiller, donne un avis de motion et présente le PROJET DE RÈGLEMENT N° 1149 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1086 SUR LES NUISANCES AFIN D'AJOUTER UNE NOUVELLE NORME SUR LES ESPÈCES VÉGÉTALES NUISIBLES.

#### **Projet de règlement n° 1149**

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a adopté le règlement n° 1086 sur les nuisances;

ATTENDU son entrée en vigueur en date du 20 février 2013;

ATTENDU que certaines espèces végétales constituent des risques pour la santé humaine ou pour l'équilibre naturel de l'environnement;

ATTENDU QUE le Conseil désire protéger la population et l'environnement de la municipalité contre la présence de ces espèces nuisibles et leur propagation;

ATTENDU QUE cette intention du Conseil nécessite une modification du Règlement sur les nuisances;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement ainsi que sa présentation ont dûment été donnés à la séance du conseil du 4 juin 2018;

Il est en conséquence décrété par le présent règlement :

## Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## Article 2

Le règlement n° 1086 sur les nuisances est modifié par le présent règlement par l'ajout de l'énoncé suivant :

## SECTION II NUISANCES À LA PERSONNE ET À LA PROPRIÉTÉ

### Espèces végétales nuisibles

18. Constitue une nuisance la propagation des espèces végétales nuisibles telles que l'herbe à poux (ambrosia SPP), l'herbe à puce (rhusradicans) et des espèces exotiques envahissantes comme la berce du Caucase (heracleum mantegazzianum) ou toute espèce reconnue comme telle par le gouvernement du Québec, dont notamment celles identifiées au projet sentinelle du MDDELCC.

Il est interdit de planter, élever, maintenir ou favoriser la croissance ou la propagation de telles espèces.

### Amende minimale de 500 \$

21. Quiconque contrevient aux dispositions des articles 3, 4, 11, 15, 18 ou du troisième alinéa de l'article 16 commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 500\$, ladite amende ne pouvant excéder 1 000\$.

### 9.7 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie- Adhésion

Attendu que la municipalité désire participer aux efforts de sensibilisation et aux actions pour maintenir un environnement de qualité en Estrie;

Attendu que suite à son adhésion celle-ci peut bénéficier du soutien et de l'expertise de professionnels en environnement;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

D'adhérer au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au coût de 100 \$.

De nommer M. Denis Lalumière pour représenter la Municipalité de Stratford.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 9.8 Liste des permis par genre de construction – dépôt du rapport

L'inspecteur en bâtiment et environnement a remis aux élus le rapport détaillant la liste des permis et certificats émis pour les 6 derniers mois. Ce rapport démontre une hausse d'évaluation des immeubles d'environ 1 850 000 \$.

### 10.1 Borne sèche au 287 avenue Centrale Nord

Attendu qu'une entente verbale est intervenue avec M. Gérald Picard pour l'installation d'une borne sèche sur sa propriété;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,  
Et résolu;

De mandater les conseillers juridiques de la Municipalité afin de rédiger une demande de servitude d'approvisionnement en eau advenant une situation de lutte contre l'incendie.

2018-06-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

*M. Denis Lalumière signale que certains emplacements en bordure du lac Aylmer ont été étudiés mais il s'avère impossible d'y implanter une borne sèche à cause de la faible profondeur de l'eau. Le conseil poursuit sa démarche pour identifier d'autres sites propices à l'installation de bornes sèches..*

#### **11. Affaires diverses**

#### **12. Liste de la correspondance**

- Remerciements de Réal Fortier et Michelyne Proteau pour la réception du prix Hommage aux bénévoles Gilles-Poulin
- MAMOT - TECQ 2014-2018 : programmation acceptée
- Centre de formation Le Granit – dépliants de tous les programmes

#### **Offres de services**

- Luc Bossé – urbaniste-conseil

#### **Invitations**

- 14 juin : Présentation du rapport de caractérisation du patrimoine bâti et culturel de la MRC du Granit
- 15 juin : Lancement de la Fondation Maison Cinquième Saison
- 19 juin : Vision Attractivité Cantons-de-l'Est  
19 juin : Atelier «Complices et alliés»
- 20 juin : Cogesaf, colloque 3<sup>e</sup> édition

#### **13. Période de questions**

#### **14. Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux



prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour de juin 2018.

**15. Levée de la session régulière**

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 21 h 12.

2018-06-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



Denis Lalumière  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale et secrétaire